



Société française de santé publique

2, rue du Doyen Jacques Parisot - BP 7 - 54501 Vandœuvre-lès-Nancy cedex - FRANCE

Tél.

+33 (0)3 83 44 39 17

Fax

+33 (0)3 83 44 37 76

Email

accueil@sfsp.info

Internet

www.sfsp.info

Ayant l'honneur d'avoir pu compter sur la collaboration du Professeur Claude GOT aux actions de la Société française de santé publique (SFSP) que je préside et pour la rédaction des deux traités de santé publique que j'ai coordonnés, je tiens par cet écrit à témoigner de plusieurs points concernant les activités du Pr Claude GOT dans le champ de la santé publique.

Claude Got est Professeur d'anatomopathologie, il aurait pu être Professeur de santé publique tant il a contribué aux grandes décisions de ce domaine. Il a été Conseiller technique au cabinet de Simone Veil et de Jacques Barrot. Ses rapports de santé publique ont fait date. Celui de 1988 sur le sida a permis de structurer l'organisation de la lutte contre le sida en France avec tout le succès que l'on connaît. Celui de 1989 sur la santé publique, dont il est un des co-auteurs, ouvrira la voie au vote de la Loi Evin en 1991 et à l'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool en France. Son rapport de 1999 sur l'amiante fait le point sur les risques d'exposition à l'amiante et ses recommandations seront prises en compte.

Claude GOT a été un des acteurs majeurs des politiques publiques en sécurité routière. Il fait partie du comité d'experts auprès du conseil national de la sécurité routière. Il a reçu trois prix internationaux. Il a publié de nombreux travaux dans les domaines de la traumatologie réelle et expérimentale, de l'alcoologie et de la santé publique. C'est un expert reconnu internationalement.

Il est possible de dire que Claude GOT s'est inscrit dans le champ de la médecine par les preuves. Il s'est toujours intéressé aux questions de risques, d'expertises : connaître pour agir. Dans ce domaine, il faut souligner sa scientificité et son très grand professionnalisme ainsi qu'un engagement dans la durée. La sécurité routière pour Claude GOT, c'est le combat d'une vie.

Il s'est aussi beaucoup intéressé à la décision publique au regard de l'efficacité des mesures envisagées, de leur coût et de leur acceptabilité sociale.

Il s'est, enfin, beaucoup intéressé aux démarches qui ralentissent, bloquent une décision voire qui amènent à revenir sur certains acquis. Ainsi il publiera un livre « Comment tuer l'Etat - précis de malfaçons et de malfaisance » (2005) et un autre « La violence routière – Des mensonges qui tuent » (2008). Claude GOT a le souci du bien public, il est d'un engagement sans faille et sans concession quand la vie d'autrui est menacée. Il est médecin, il a été confronté toute sa carrière aux traumatismes et aux décès liés à la violence routière.

Claude GOT est un homme de rigueur. Il argumente sur la base de faits précis ; il connaît dans son champ de recherche l'ensemble des publications qui permettent d'étayer la décision publique.

.../...

Dans son livre « La violence routière – Des mensonges qui tuent », il explore à travers l'exemple de la sécurité routière les notions de vérité, de sincérité et de mensonges. Il explique comment le mensonge peut tuer la vérité. Il dénonce les affirmations sans fondement. Il rétablit les faits à partir de la réalité, en s'appuyant sur la méthode scientifique. Les nombreux exemples qu'il donne dans son livre, sont autant de cas d'école pour enseigner la santé publique, pour montrer à quel point l'ignorance de certains faits, les intérêts économiques ou parfois la passion d'individus, peuvent influencer sur la décision publique.



François Bourdillon
*Président de la Société française de santé publique,
association reconnue d'utilité publique*